

MARATHON SEINE-EURE



Dimanche 14 octobre 2018, s'est courue la 12ème édition du « Marathon & Ekiden Seine-Eure ».

Le départ est donné à 9h15 pour les premiers relayeurs Ekiden et à 9h30 pour les concurrents individuels, depuis le petit village d'Amfreville sur Iton.

Les participants se dirigent ensuite vers Acquigny, franchissent l'Eure et obliquent à gauche pour entrer dans le charmant village de Pinterville.

Quelques centaines de mètres plus loin, ils empruntent la voie verte qui longe la N154 avant d'atteindre la cité Iovérienne.

Se déroule ensuite un long passage urbain dans Louviers et Incarville, avant de retrouver la campagne au 15ème kilomètre. Après avoir traversé Saint Etienne du Vauvray (mi-course) et Saint Pierre du Vauvray, les concurrents se dirigent vers Val de Reuil.

Circulant entre les étangs, ils rejoignent ensuite le petit village de Poses où, guidés par les méandres de la Seine, ils empruntent le chemin du halage jusqu'aux écluses. Ce tronçon d'environ 2500 m contente les amoureux d'authenticité : nature préservée, vieilles pierres, bateaux...

La cité batelière possède un charme fou. Attention ! Une traversée intempestive de canards n'est pas à exclure...

Puis les coureurs longent l'étang des deux amants avant de revenir vers Léry au niveau du rond-point de la base nautique. Direction vers Val de Reuil, via Léry. Nous ne sommes plus très loin de l'arrivée. La dernière partie du trajet s'effectue sur un tronçon de la voie verte, toujours en longeant l'Eure. Les concurrents courent sous les arbres avant d'entrer dans Val de Reuil. Ces derniers évoluent sur une boucle urbaine d'environ 1,2 km dans la plus jeune ville de France. Enfin arrivent l'arrêt du chronomètre et l'heure du réconfort...

RESULTATS EKIDEN

1er en 2 h 15 mn 13 s S/L UA ATHLE 78 MAISONS LAFFITTE
2ème 2 h 21 mn 48 s S/L BA MACS COUTANCES
3ème en 2 h 24 mn 4 s S/L USO TEAM AMAZING MONDEVILLE
dernier classé en 3 h 48 mn 45 s

RESULTATS MARATHON

1ère HRIOUD ALAA en 2 h 20 mn 21 s
2ème ELIM EMMANUEL en 2 h 20 mn 25 s
3ème ENEZEMA BENJAMIN 2 h 21 mn 40 s
dernier classé en 5 h 43 mn 8 s



Les écrits des associations ne sont pas sous la responsabilité de la commune

Bulletin Elaboré par Michel LEVALLOIS et Catherine CROCFER

NOVEMBRE 2018

NUMERO 39

L'INCARVILLAIS

Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi au jeudi de 14h00 à 18h00
Le vendredi de 14h00 à 17h30

Site Internet : www.incarville.fr



CELEBRATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Les Samedi 8 et Dimanche 9 Septembre 2018 nous ont permis un riche retour vers le passé, en hommage aux poilus de la première guerre mondiale 1914-1918, émouvant les visiteurs venus nombreux à cette occasion.

Il faut rappeler que c'est grâce à deux grands passionnés d'Incarville, Jean-Claude DUPUIS et Jean-Luc LOUISE, que cette manifestation a vu le jour. Elle fut organisée sous l'égide de l'association Américains Boys constituée de collectionneurs de la seconde guerre mondiale, représentant la 82ème Airborne Division.

VOS RENDEZ-VOUS AU FIL DU TEMPS

DON DU SANG (Le Mercredi)

Le geste qui sauve des vies...
28/11/2018 Salle des Fêtes
06/03/2019 Salle R. Marc
15/05/2019 Salle R. Marc

CONCOURS DE COINCHEE (Le Lundi)

Salle des Fêtes
12/11/2018
26/11/2018
10/12/2018
Salle René Marc
21/01/2019
04/02/2019
18/02/2019
04/03/2019

SOIREE BEAUJOLAIS ASLI ANIMATION

ORCHESTRE A. CHABASSIER
Salle des Fêtes 20h00
17/11/2018

SOIREE CARITATIVE GSCF

24/11/2018
TELETHON COLLECTO MOBILE

GOUTER DES ANCIENS

14/12/2018
LOTO ASLI PETANQUE

GALETTE ASLI PETANQUE

10/01/2019
VŒUX DU MAIRE

LOTO JUDO

12 et 13 /01/2019
LOTO ASLI DANSE

LOTO AAMIV

19/01/2019
26 et 27/01/2019

Samedi, à 15h30, en présence d'Alain LEMARCHAND, Maire d'Incarville, et des membres du conseil municipal, une cérémonie aux monuments aux morts, accompagnée par l'Harmonie de Louviers, fut célébrée avec Jean-Pierre DUVERE, Conseiller municipal délégué en charge aux anciens combattants de Louviers. Un vin d'honneur offert par la municipalité a fait suite à cette première étape de la journée.

Sur le camp, une bonne partie de l'après-midi fut consacrée à une animation réalisée par le groupe Madeeson and Co.

Des baptêmes en jeep ont également fait la joie des visiteurs.

Un feu d'artifice grandiose est venu clore cette journée où la présence du beau temps a assuré une pleine réussite de cette manifestation. En parallèle, se déroulait à la salle des fêtes un bal populaire avec l'orchestre d'Alexandre Chabassier, à l'initiative de l'association « ASLI Animation ».

Dimanche matin, un convoi militaire a emmené le public à la croix du vœu et une messe en plein air sur le terrain de foot a terminé la matinée.

En résumé, un week-end festif haut en couleurs dont chacun se rappellera.

La municipalité remercie sincèrement tous les organisateurs et les personnes bénévoles d'avoir œuvré et permis la réussite flamboyante de cette fête.



TELETHON : PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION COLLECTO MOBILE

Téléthon Cette année encore, l'association « Collecto Mobile » s'investit pour le Téléthon, une semaine avant la date nationale, le 1er décembre 2018, sur l'esplanade de la mairie, avec baptêmes de voitures de collections et restauration sur place :

→ 10 € le plat : côte de porc ou andouillette ou saucisse + frites + 1 boisson au choix

→ 1 € le dessert : crêpe, part de gâteaux divers etc... (nous comptons également sur vos talents culinaires pour confectionner de délicieuses pâtisseries à partager).

Un cocktail gratuit sera servi à tous les participants.

Le bénéfice de la journée sera reversé au Téléthon. Toute personne bénévole est la bienvenue.

Nous souhaitons une participation encore plus grande des Incarvillais.

Pour plus de renseignements, prière de contacter M. Christian DUGARD, président de l'association « Collecto Mobile » au 06 61 85 08 65.

DEPART A LA RETRAITE D'ODILE RATEL SECRETAIRE GENERALE

Vendredi 28 septembre 2018 se déroulait le pot de départ à la retraite d'Odile RATEL, secrétaire générale de la commune d'Incarville.

Après 11 années fructueuses à Incarville, l'ancienne secrétaire nous a quittés pour de nouveaux horizons afin de vivre des jours heureux en Touraine. Au cours d'une cérémonie amicale réunissant de nombreux Incarvillais, le maire a rappelé les qualités humaines et professionnelles d'Odile RATEL et a profité de l'occasion pour lui remettre la médaille de la commune à son nom.

C'est Jennifer LEFEBVRE, nommée depuis le 1er août dernier, qui continuera à faire évoluer le service public.



LES MAISONS FLEURIES



Pour la première fois, la salle des fêtes accueillait les lauréats des maisons fleuries. Chaque lauréat s'est vu remettre un joli bouquet et un bon d'achat par les membres de la municipalité, heureux de pouvoir récompenser les meilleurs jardiniers de la commune. Il faut dire qu'embellir sa propriété en période de sécheresse estivale relève quelquefois du miracle et demande beaucoup d'énergie et de temps à tous nos amoureux des fleurs. Cette année, pour la catégorie « jardins », ce sont M. et Mme Antoni, M. et Mme Bazureau et M. Mainguy qui sont arrivés en tête du tableau tandis que dans la catégorie « balcons », se sont distingués Mme Benard, M. et Mme Godefroy et M. Niaux. Armelle LEFEBVRE

FERMETURE DE LA SALLE DES FETES POUR TRAVAUX DES FEVRIER 2019



En raison de travaux de remise aux normes, notamment concernant les installations d'électricité, la réfection des plafonds, la pose de nouvelles portes fenêtres, la climatisation et la VMC, et par mesure de sécurité, la salle des fêtes sera fermée à compter du mois de février 2019 pour une durée indéterminée. S'agissant de la location aux particuliers, il

faudra naturellement attendre la réouverture des locaux après travaux pour pouvoir à nouveau réserver la salle des fêtes. Une date vous sera précisée ultérieurement par le biais du bulletin municipal ou via le site internet de la commune.

Merci de votre compréhension.

La municipalité



ATTENTION : CIRCULATION MODIFIEE SUR INCARVILLE



Par mesure de sécurité en vue de réduire la vitesse des véhicules qui empruntent les rues d'Incarville, et conformément aux arrêtés n° 2018/36 et 2018/37, ont pour l'instant été installés des panneaux « STOP » comme suit :

- Un à l'angle de la rue Abbé Delamare et de la rue des Prés (sens : centre Leclerc → restaurant Le Bouchon)
- Un à l'angle de la rue Abbé Delamare et de la rue des Prés (sens : côté opposé au restaurant Le Bouchon → centre Leclerc)
- Un rue des Peupliers à la hauteur de la rue du Stade (sens : rue des Peupliers → rue des Prés)

Par ailleurs, des ralentisseurs ont été mis en place dans différentes rues de la commune.

Patrick MAUGARS

ECOLE : CANTINE ET GARDERIE



Depuis la rentrée de septembre 2018, nous avons recours à un nouveau prestataire pour la restauration scolaire : La Normande. Cette entreprise se charge de livrer les repas et les goûters de la garderie du soir, commandés au plus tard, d'une semaine sur l'autre, par les services communaux. En début d'année, nous avons demandé aux familles de réserver pour la cantine et la garderie pour permettre aux services de s'adapter au mieux à la demande des parents, dans un contexte de sécurité des enfants et de ges-

tion administrative. Les parents doivent réserver 15 jours à l'avance. Merci de votre compréhension. La municipalité

ECOLE MATERNELLE

Comme les années précédentes et dans le cadre de la semaine du goût, les 44 élèves de l'école maternelle ont été invités, par l'équipe du centre LECLERC, à participer à des ateliers gustatifs au centre LECLERC.

5 ateliers étaient proposés : la fabrication du pain, les fruits, les crêpes, les produits laitiers : fromages et yaourts, et la réalisation de tartelettes aux fruits et de choux à la crème.

Les enfants, les parents accompagnateurs et les enseignantes sont revenus ravis de cette matinée et tiennent à remercier particulièrement le centre LECLERC pour cette riche initiative.

La Directrice de l'école maternelle, Julie PELLETIER



ASLI ANIMATION : SOIREE BEAUJOLAIS



L'association ASLI ANIMATION organise une soirée Beaujolais le samedi 17 novembre 2018 dès 20h à la salle des fêtes d'Incarville. Une fois encore, pour le plaisir de tous, c'est Alexandre Chabassier et son orchestre qui animera chaleureusement la soirée.

N'hésitez pas à prendre contact avec Cyrille HERAULT, président de l'association, pour vous inscrire avant le 15 novembre 2018.

Tarifs : 25 € (adulte) et 14 € (enfant de - de 12 ans) - Tél. 06 50 81 76 75

Pour mémoire, le Beaujolais nouveau est né au XIXe siècle, mais les volumes commercialisés ont explosé à partir des années 1960. C'est à partir de 1951 que l'Union viticole du Beaujolais demande la possibilité de vendre ses vins « en primeur », avant la date du 15 décembre. Cette demande aura abouti le 13 novembre 1951.

ANIMAUX DE COMPAGNIE



Par mesure d'hygiène vis-à-vis des usagers de la voie publique, merci d'éviter les déjections des animaux domestiques sur les trottoirs.

En outre, par mesure de sécurité, tous les animaux de compagnie, en promenade sur la voie publique, doivent être impérativement tenus en laisse.



INCARVILLE AU COEUR DE L'HISTOIRE : ANNEE 1930 - SOURCE D'EAU CHAUDE



Dès 1930, un vent de modernisme souffla sur la commune et l'église, la première, ne put y échapper. C'est l'abbé Delamare, curé de la paroisse de 1929 jusqu'à sa mort en 1948, qui l'incarna.

Ce personnage, doté d'une très forte personnalité, et radiesthésiste à ses heures, **se mit en tête de trouver du pétrole sur la commune d'Incarville**. Il fut aidé par un de ses confrères, l'abbé Bouly, passionné lui aussi de radiesthésie. Ce dernier arriva dans Incarville avec son pendule et confirma les pressentiments de l'abbé Delamare qu'il devait bien y avoir du pétrole.

Suite à cela, l'affaire fut ébruitée et parvint aux oreilles du conseiller général du canton de Beaumont le Roger, Georges de Boisgelin, qui acheta le terrain sous lequel le sous-sol devait révéler ce fameux trésor d'or noir.

L'abbé Delamare ayant détecté l'endroit le plus propice pour creuser, Monsieur de Boisgelin finança l'opération.

Construction du derrick.

L'on fit même venir des Alsaciens qui installèrent un derrick en bois d'une hauteur de 20 mètres.

L'équipe d'ouvriers est encore là pour immortaliser ce moment.

Grâce à ce derrick, on commença le forage le 10 mars 1931 à l'aide d'un trépan actionné par une machine à vapeur.

Soudainement, arrivés à une profondeur d'environ 300 mètres, un bruit sourd retentit et **un immense geyser impressionnant jaillit**. Cela n'était pas du pétrole mais de l'eau. Déçu, l'abbé, opiniâtre, s'obstina à penser que du pétrole devait jaillir de ce derrick.

Aussi, on décida de continuer le forage pour descendre davantage en profondeur.

Pour cela, les trépan furent remplacés par de grosses couronnes. Le niveau de 904 m atteint, ce fut alors un énorme geyser d'eau d'une température de 28 °C qui jaillit des entrailles de la terre. Il n'y avait toujours pas de pétrole.

L'opération devenant de plus en plus coûteuse, Monsieur de Boisgelin décida d'arrêter les travaux de forage.

Devant l'insistance à persévérer, la rumeur dit aussi qu'une société pétrolière aurait indemnisé Monsieur de Boisgelin pour qu'il interrompe le forage sur le point d'aboutir. La réalité est toute autre.

Les travaux avaient permis d'atteindre la nappe phréatique formée par l'infiltration des eaux coïncées entre deux couches imperméables. On se trouvait bel et bien en présence d'un puits artésien. Cette eau est réchauffée par contact géothermique, provient des zones limites du bassin parisien et jaillit avec le principe des vases communicants.

Dans la région, cette résurgence est connue comme la source d'eau chaude d'Incarville (28° C). De plus, de par sa réputation et sa composition en ammoniacque et en gaz carbonique, elle est connue pour avoir **des propriétés dermatologiques** et plus particulièrement pour apaiser les maladies de la peau comme l'eczéma (eau non potable). Il fut même envisagé de créer un établissement thermal. Aujourd'hui, un canal a été creusé pour que cette source s'évacue naturellement vers la rivière de l'Eure, avec un débit de 60 à 80 m³ par heure. Pendant plusieurs générations, elle aura servi de piscine chauffée géante à de nombreux Incarvillais jusqu'à ce qu'en 1978, la commune rachète le terrain auprès des héritiers de Monsieur de Boisgelin. **Plusieurs études furent lancées pour essayer de récupérer cette énergie** afin de chauffer les bâtiments communaux environnants et ceux bâtis depuis, près de cette source. Ces dernières furent abandonnées pour des raisons économiques.

A partir de 1995, elle fut utilisée par **une entreprise d'élevage de poissons exotiques** qui leur permettait d'avoir de belles couleurs mais cette expérience ne fut que de courte durée. On retrouve encore certains de ces poissons le long du canal d'écoulement dans l'Eure.

Actuellement, cette source a été condamnée et une buse permet de canaliser le flux continu vers la rivière de l'Eure qui coule non loin de là. C'est un lieu de curiosité et de promenade pour tous les visiteurs qui apprécient le charme de village tranquille au cœur de la Normandie.

Un reportage a été réalisé par FR3 Région Normandie concernant la source d'eau chaude et ce reportage est visible sur le site de la mairie

<http://www.incarville.fr/about/curiosites/source-deau-chaude/>

La Fresque dessinée autour de la source d'eau chaude redonne au lieu de la couleur et de la lumière à cet endroit bénéfique. **Merci aux dessinateurs RAPHAEL et MEDDY.**



LES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE AVEC L'ARGIRC-ARRCO

Les rendez-vous de la retraite Du 12 au 17 novembre 2018
les conseillers Agirc-Arrco répondent à vos questions.

Découvrez nos services personnalisés en ligne

Posez vos questions en ligne à nos Experts

Rencontrez un conseiller retraite

À tout âge je suis acteur de ma retraite

Apprentissage (16)

Congé parental (34)

Interruption partielle (50)

Expatriation (28)

Entrée dans la vie active (22)

Création d'entreprise (45)

Demande de retraite (62)

Toutes les informations sur rdv-retraite.agirc-arrco.fr et sur l'appli mobile **Smart'Retraite**

agirc-arrco

L'Agirc-Arrco organise pour la troisième année consécutive les « Rendez-vous de la retraite » du 12 au 17 novembre 2018 sur internet et dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France.

L'Agirc et l'Arrco sont les deux régimes de retraite complémentaire des salariés du secteur privé.

Aujourd'hui, l'Agirc et l'Arrco couvrent 30 millions d'assurés : 18 millions de salariés et 12 millions de retraités.

A tout âge, vous pouvez être acteurs de votre retraite.

Que vous soyez proches ou éloignés de l'âge de la retraite, l'Agirc-Arrco répond à vos questions, de manière personnalisée et gratuite.

Profitez de cette semaine pour trouver les réponses à vos questions sur votre retraite. Des services en ligne ou des conseillers vous aideront à faire le point sur votre situation personnelle et à estimer l'impact d'un changement d'orientation professionnelle ou de vie sur votre future retraite.

Ceux qui souhaitent prochainement partir à la retraite pourront également obtenir des informations sur l'application des nouvelles conditions de départ à la retraite en 2019.

Comment accéder au site internet ?

1. Vous connecter sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr,
2. Créez votre compte personnel avec uniquement votre numéro de sécurité sociale,
3. Accédez à tous les services personnalisés, sécurisés et gratuits,
4. Consultez votre relevé de carrière,
5. Évaluez, grâce au simulateur, l'impact de votre parcours professionnel sur le montant de votre future retraite (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage, etc...),
6. Si vous êtes sur le point de prendre votre retraite, demandez votre retraite en ligne.

Retrouvez le programme complet de l'événement sur :

rdv-retraite.agirc-arrco.fr ou sur l'application mobile « Smart'Retraite »